



**40 ans de vie avec le VIH :
Ensemble, créons l'espoir**

#workingpositively – L'Aide Suisse contre le Sida et IBM Suisse lancent un label contre la discrimination des personnes séropositives

C'est le 5 juin 1981 que le Centre étatsunien pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) a décrit pour la première fois les symptômes d'une maladie qui allait prendre l'ampleur d'une pandémie sous le nom de sida et entraîner plus de 30 millions de décès à ce jour à l'échelle mondiale. L'Aide Suisse contre le Sida met à profit l'intervalle entre le jour anniversaire (5 juin 2021) et la Journée mondiale de lutte contre le sida (1er décembre 2021) pour attirer l'attention du public, dans le cadre d'une campagne nationale en trois volets, sur les progrès médicaux réalisés dans le traitement et la prévention du VIH et sur le changement du discours social face à la sexualité. Le troisième volet, en lien avec le 1er décembre, sera consacré à la discrimination en milieu professionnel, l'objectif étant d'abolir les mythes et préjugés qui rendent la vie dure aux personnes séropositives.

La discrimination liée au VIH est en effet toujours une réalité dans le monde suisse du travail. Au cours des dix dernières années, 176 cas ont été déclarés à l'Aide Suisse contre le Sida en rapport avec l'activité lucrative, et ce n'est là que la pointe de l'iceberg. Les exemples typiques sont le refus d'embauche et le licenciement pour cause de VIH (en particulier dans le domaine de la restauration et en milieu médical), le mobbing sur le lieu de travail, la révélation de la séropositivité sans le consentement de la personne concernée ou encore les mesures de précaution exagérées.

Voilà pourquoi l'Aide Suisse contre le Sida aimerait lancer en Suisse le label international #workingpositively à l'occasion du 1er décembre prochain, avec le soutien

d'IBM Suisse. Ce label a été créé par la Société allemande de lutte contre le sida conjointement avec IBM et SAP en 2019, avant d'être adopté par les Etats-Unis, le Canada, l'Autriche et la République tchèque en 2020. En 2021, son lancement est prévu en Suisse, mais aussi en Grande-Bretagne, en Irlande, en Italie et aux Pays-Bas. Par le biais d'une déclaration, des employeurs s'engagent à créer un environnement non discriminatoire pour les personnes vivant avec le VIH et ils peuvent afficher cet engagement vis-à-vis de l'extérieur au moyen du label #workingpositively. En Allemagne, plus de 120 entreprises et organisations ont déjà répondu présentes. Nous serions heureux que votre organisation contribue aussi à mettre un terme à la stigmatisation et à la discrimination des personnes séropositives au travail.

Lien vers la campagne nationale :

www.hope.aids.ch

Lien vers la campagne internationale

#workingpositively :

www.workingpositively.hiv



**Votre interlocuteur à l'Aide Suisse
contre le Sida :**

Nathan Schocher, 044 447 11 51,
nathan.schocher@aids.ch

Pour une approche respectueuse des collègues séropositifs au travail

En Suisse, la grande majorité des personnes séropositives travaille, et la plupart à plein temps. Grâce aux progrès médicaux, elles ne sont pas limitées dans leur capacité de performance et ont la même espérance de vie que la population générale. Les personnes séropositives sous traitement ne transmettent pas le virus. Elles sont toutefois encore souvent pénalisées, y compris dans la vie active, en raison des préjugés et de la discrimination.

Nous entendons remédier à cet état de fait et avons édicté à cet effet les directives et le code de conduite suivants :

- I. Nous nous engageons à instaurer un climat de travail dans lequel chacune et chacun puisse s'épanouir en fonction de ses capacités personnelles et où personne ne soit discriminé, exclu ou pénalisé du fait de son genre, sa nationalité, son âge, sa couleur de peau, sa religion, son orientation ou son identité sexuelle, son handicap ou d'autres caractéristiques. Il en va de même pour les collaborateurs ou candidats à un poste qui sont séropositifs ou qui souffrent d'une autre maladie.
- II. Nous promouvons activement un vivre-ensemble respectueux en milieu professionnel. Nous nous engageons en faveur des personnes vivant avec le VIH ou d'autres maladies chroniques. Nous combattons résolument les discriminations.
- III. Les personnes vivant avec le VIH sont les bienvenues chez nous et peuvent révéler leur séropositivité si elles le souhaitent.
- IV. Nous n'exigeons un dépistage du VIH ni à l'embauche ni dans le cadre d'examens par le service médical de l'entreprise et nous ne posons pas de question concernant une infection par le VIH. Les candidates et candidats séropositifs ne sont pas traités différemment de tous les autres.
- V. Nous prévenons les violations de la protection des données et demandons à nos employées et employés de renvoyer les formulaires destinés à la caisse de pension ou à l'assurance d'indemnités journalières directement au service du médecin-conseil de ces institutions.
- VI. En cas de discrimination, nos collaboratrices et collaborateurs peuvent s'adresser à un bureau des plaintes ou à des interlocuteurs formés à cet effet.
- VII. Nous veillons à ce que les cadres de l'entreprise acquièrent des connaissances actualisées concernant la vie avec le VIH.
- VIII. Nous signalons publiquement que nous avons mené une réflexion approfondie sur le thème du VIH et nous publions cette déclaration ainsi que d'autres documents en lien avec le VIH également dans nos médias internes.

